



Cité scolaire Arnaut Daniel
Rue Couleau
24600 Ribérac

Dossier suivi par
C. BOIREAU-CANET
Proviseure
Lionel FREL
Proviseur adjoint

Téléphone
Secrétariat 0553924000
(lignes groupées)

Télécopie : 0553924037

Mél :
Ce.0240032e@ac-bordeaux.fr

Madame la Proviseure
Cité scolaire Arnaut Daniel
Rue Couleau
24600 Ribérac

Aux

Parents d'élèves de 1ere GT
Elèves de 1ere GT

Objet : Information parents d'élèves de 1ere (3e trimestre)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de cette période de confinement nous sommes amenés à modifier les modalités de formulation des vœux d'orientation pour le 3e trimestre.

Suite aux conseils de classe du 2e trimestre, vous avez pu formuler des vœux de choix des deux enseignements de spécialités poursuivis en classe de terminale (2 enseignements de spécialité conservés et un enseignement de spécialité arrêté fin de première et qui sera évalué en contrôle continu selon les nouvelles modalités d'examen pour la session 2020).

L'ensemble de vos vœux du 2e trimestre ont été saisi par nos soins sur PRONOTE afin de vous aider à formuler vos vœux au 3e trimestre. Ces vœux peuvent être honorés en termes d'organisation à la rentrée de septembre 2020.

Les professeurs principaux et la direction peuvent être sollicités si vous rencontrez des difficultés ou pour la moindre question ou conseil relatifs à l'orientation de votre enfant dans le cadre du suivi et de la continuité pédagogique.

Vous pouvez pour cela joindre le professeur principal de votre enfant par Pronote ou par mail ou appeler l'établissement dans le cadre des permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 16h au 05.53.92.40.00.

De même les psyEN-EDO peuvent être sollicitées par vos soins par mail à Virginie.Joseph@ac-bordeaux.fr ou Carole.Nicolleau@ac-bordeaux.fr ou bien en appelant le Centre d'Information et d'Orientation au 06.33.42.06.16.

Dans un premier temps la procédure d'orientation au 3e trimestre passera par PRONOTE pour les élèves de 1ere. Je vous remercie de vous connecter avec vos codes parents afin de pouvoir confirmer ou modifier vos vœux au 3e trimestre.

En cas d'oubli des codes d'accès ou pour toute autre difficulté de connexion, vous pouvez adresser une demande à Monsieur le Proviseur Adjoint à PVA.riberac@ac-bordeaux.fr . Vous trouverez aussi des conseils pour accéder au module Orientation en consultant le [Tutoriel](#)

Orientation.(<https://www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote-443-4-saisir-les-voeux-d-orientation-espace-parents.php>)

La saisie des vœux d'orientation sur Pronote aura lieu du vendredi 17 Avril au vendredi 8 Mai dernier délai.

Pour rappel :

Organisation de le classe de terminale :

- 1) Les élèves qui souhaitent poursuivre en terminale STMG indiqueront la spécialité technologique choisie :
 - Gestion et finance
 - Ressources Humaines et communication
- 1) Les élèves de Terminale générale du LGT Arnaut Daniel bénéficieront de 15h30 hebdomadaires d'enseignements communs à tous les élèves soit :
 - Philosophie
 - Histoire géographie
 - Langues vivantes
 - Education physique et Sportive
 - Enseignement scientifique
 - Enseignement morale et civique

Par ailleurs ils auront **à choisir les deux enseignements de spécialité qu'ils souhaitent conserver** et qui passeront de 4h hebdomadaires chacun en 1ere à 6h hebdomadaires chacun en terminale parmi :

- Langues, littérature et culture étrangère (anglais)
- Humanité, littérature et philosophie
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences et vie de la terre
- Littérature et langues et cultures de l'antiquité (latin)
- Numérique et sciences informatiques
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Les élèves pourront choisir s'ils le souhaitent et en fonction des organisations possibles 1 enseignement optionnel de terminale de 3h parmi :

- Mathématiques complémentaires (ouvert aux élèves abandonnant l'ES maths ou aux élèves n'ayant pas suivi l'ES maths en 1ere)
- Mathématiques expertes (accessible seulement aux élèves suivant l'ES Maths en terminale)
- Droit et enjeux du monde contemporain

Enfin, ils pourront suivre (*à condition que ces enseignements optionnels soient déjà suivis en classe de première*) :

- 1 enseignement facultatif optionnel de 3h hebdomadaires parmi les 3 proposés par le lycée :
 - Langue vivante et régionale : Occitan
 - Langue et culture de l'antiquité (latin)
 - Arts (Cinéma audiovisuel)
- 1 enseignement en section européenne depuis la 2nde (admission sur dossier)
 - section européenne Allemand
 - section européenne Anglais
 - section européenne Espagnol

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression notre dévouement à la réussite et à l'épanouissement de votre enfant.

A Ribérac, le 20/04/2020
Madame La Préfète
C. BOIREAU-CANET

